

COMMUNE ALMONT LES JUNIES

**PROCES VERBAL du
CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 16 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 décembre à dix-huit heure quinze minutes ;
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'ALMONT LES JUNIES, sous
la présidence de Monsieur Bruno CAVIGNAC, Maire.

Présents : M. RICCI Hervé - Mme GRIALOU Christine - M. RAYNAL Patrick - M. BOUTARIC Hervé -
M. MALASSET Philippe - Mme ROUQUETTE Magali - Mme TRAYSSAC Carole -

Absent-Excusé : M KRAEUTLEIN Ludovic - M. LAQUERBE Olivier - M. ROLS Lionel

Date de convocation et d'affichage : 16/12/2022

Mme TRAYSSAC Carole est désignée en qualité de secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération Décision modificative N°1/2022

I) DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNAL :

Le maire indique qu'en vue du paiement des charges de personnel du 4^{ème} trimestre 2022, il y a lieu de
prévoir une augmentation de crédits au chapitre 012 des dépenses de fonctionnement de l'exercice
2022.

Il propose le vote comme suit :

Article	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6411	Personnel titulaire		1 300.00 €
6455	Cotisation assurance personnel		1 500.00€
615221	Bâtiments publics	2 800.00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la décision modificative n°1 du budget
communal comme proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H45.

Le Président

Le Secrétaire de séance